

Le SNES dans le paysage syndical

Le SNES reste le syndicat le plus représentatif des personnels du second degré mais est de plus en plus affecté par la baisse de la syndicalisation, phénomène général qui ronge le syndicalisme français depuis des décennies.

Ses structures, comme celles de la FSU dont il est le principal syndicat, restent héritières de celles de la FEN autonome née en 1948 de la scission de FO.

La FSU et le SNES sont à la croisée des chemins dans un paysage syndical qui reste très éclaté et marqué par la faiblesse du syndicalisme.

Comment en est-on arrivé là ?

1- L'histoire de l'émergence de notre syndicalisme se résume à travers un double mouvement durant les années 1930:

* Passage de l'amicalisme catégoriel au syndicalisme indépendant du pouvoir, rassemblant toutes les catégories du secondaire.

* Objectif de sortie du syndicalisme autonome, certes représentatif des enseignants du second degré, pour rejoindre le syndicalisme de classe de la CGT:

En 1937, se fixent les bases essentielles du paysage syndical enseignant:

- Le SPES créé en 1937 est le produit de ce double mouvement, après la réunification de la CGT en 1936, et va de pair avec l'affermissement de la FGE-CGT (Fédération générale de l'enseignement)
- mais en même temps création du SNALC (autonome) par les adversaires de l'adhésion à la CGT
- et par ailleurs création du SGEN-CFTC.

2- Après la parenthèse du régime de Vichy,

Accomplissement des promesses de l'avant-guerre à la Libération:

- création du SNES (ancien du SPES et du SNALC), syndicat de la FGE-CGT, et mise en route d'une Union des syndicats du second degré (classique, moderne, technique)
- la FGE devient FEN en 1946 : véritable fédération d'industrie de la CGT
- le Statut de la Fonction publique (1946): reconnaissance du droit syndical et paritarisme.

3- Le paysage se fige durablement dans la FEN à partir de la scission de la CGT en 1947-48:

* Choix de l'autonomie, en principe provisoire, reconnaissance du droit de tendance, homogénéité des exécutifs.

Mais l'autonomie est érigée de plus en plus en système-modèle par les ex- autonomes puis UID après 1968.

* Pourtant une double nouveauté dans ce système:

- émergence et affirmation du second degré se substituant au secondaire, entraînant l'unification SNES, SNCM et SNET qui met 20 ans à se réaliser (1^{ère} étape en 1949: SNES classique et moderne; 2^e étape en 1966: SNES actuel)
- dans la FEN, érection de syndicats par métiers: -> le SNES perd les personnels administratifs (SNAU) et d'intendance (SNAEN) et n'a jamais regroupé les agents (SNAEN) ni les personnels de direction (SNPDES)

* Les enjeux de pouvoir dans la FEN entre syndicats nationaux et entre tendances s'aiguisent dans les années 1960-1980 :

- remises en cause de diverses origines de l'hégémonie du SNI (Syndicat national des instituteurs)
- objectif des ex-cégétistes devenus Unité et Action à partir de la fin de la décennie 1960 de s'emparer des directions des SN et de la FEN
- résistance des majoritaires UID, notamment au SNI, au SNETAA et dans les SN non-enseignants.
- alerte du Manifeste au congrès fédéral de 1973
- puis exclusion de 1993 du SNES et du SNEP qui conduit à la création de la FSU

4- Dans le même temps le paysage syndical s'est complexifié tandis que la baisse de la syndicalisation s'est accentuée à partir du milieu des années 1970.

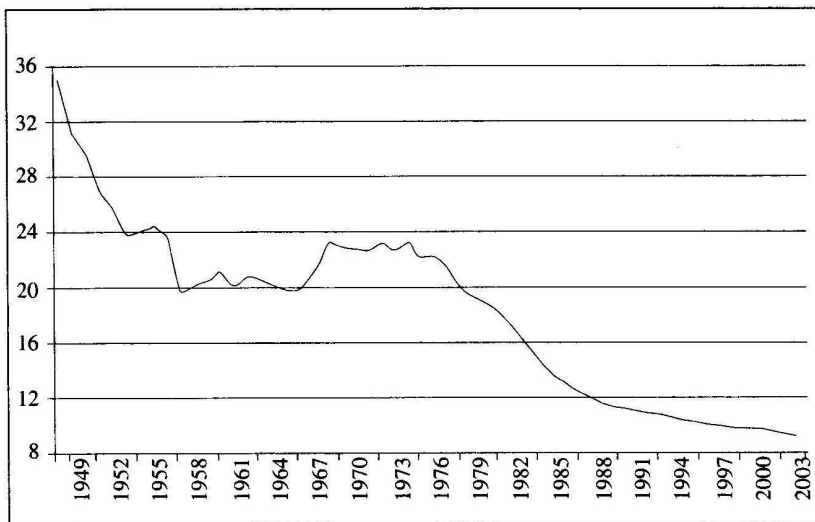
- 1948 : la CGT s'est scindée en CGT et CGT-FO
- 1964 : la CFTC décide d'abandonner la référence au catholicisme mais cette déconfessionnalisation entraîne une autre scission entre CFDT et CFTC (maintenue)
- 1966 : règle de la représentativité irrefragable : CGT, FO, CFDT, CFTC
- 1976 : la FEN entre dans la cour des grands et est considérée comme représentative comme les confédérations.
- 1981 : création du groupe des 10 puis de SUD au tournant des années 80-90 d'où naîtra Solidaires en 2006.
- 1993 : exclusion du SNES et du SNEP de la FEN
- > création de l'UNSA et de la FSU

L'UNSA revendique son autonomie tout en abandonnant les tendances et se transforme en véritable confédération en 1998 (les enseignants sont noyés et le sigle FEN disparaît au profit d'UNSA-éducation en 2002)

La FSU qui repose sur les 3 piliers des SN, SD et tendances (comme l'ex-FEN) s'affirme dès sa création lors des élections professionnelles, élargit son champ de syndicalisation dans la Fonction publique.

- 2008 : nouvelles règles de la représentativité syndicale : 3 fédérations dans la Fonction publique : UNSA, FSU et Sud-Solidaires

26. L'évolution du taux de syndicalisation en France (1949-2004)



D. Andolfatto et D.Labbé, Histoire des syndicats (1906-2006), Seuil, 2006, p. 313

Estimation de la syndicalisation en 2001-2002

D. Andolfatto et D. Labbé
Les syndiqués en France 1990-2006

CGT	524 000
CFDT	447 000
FO	311 000
CFTC	106 000
UNSA	135 000
FSU	120 000
SUD	80 000
CGC	82 000
total	1 704 000

Tableau III.31 : Estimation de la syndicalisation par confédération et par grand secteur d'activité en 2001-2002

	CGT	CFDT	FO	CFTC	CGC	Autres	Total
Métaux	74 150	54 450	32 900	13 300	20 100	11 750	206 650
Commerce	31 500	35 300	33 400	19 800	8 500	13 100	141 600
Agro-alimentaire	21 000	23 000	10 500	3 500	3 500	4 000	65 500
Banques	9 300	23 200	10 300	4 700	11 400	7 200	66 100
Bâtiment	19 700	14 300	12 700	3 700	3 700	2 200	56 300
Chimie	28 300	23 700	10 600	4 200	6 400	4 300	77 500
Livre	26 200	9 600	5 800	2 700	2 700	5 600	52 600
Textile-Cuir-Habillt	4 800	4 100	1 300	1 300	500	400	12 400
Transports	26 100	28 500	17 500	6 000	2 700	13 000	93 800
Cheminots	21 700	4 600	4 700	4 100	600	14 800	50 500
Energie	40 500	17 800	11 000	2 500	5 000	200	77 000
Arsenaux	11 900	10 600	11 900	2 100	1 600	6 300	44 400
Interco	60 350	54 200	37 600	11 350	2 400	27 750	193 650
Santé	68 500	66 700	49 600	11 800	3 900	21 000	221 500
Education nationale	23 600	34 850	26 100	2 300	3 150	223 250	313 250
Enseignement privé	5 100	16 700	3 100	6 500	2 500	6 000	39 900
Equipement	15 800	6 300	9 850	350	0	4 450	36 750
Finances	11 600	8 600	11 100	2 000	1 400	16 600	51 300
PTT	23 700	10 600	11 400	3 300	1 100	18 900	69 000
Total	523 800	447 100	311 350	105 500	81 150	400 800	1 869 700